

DELIBERATION n°2025-07 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du lundi 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi sept avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la Vice-présidence de Madame CATALA Marie-Claude,

Nombre de membres : 16

Date de convocation : 26/03/2025

En exercice : 16

Présents : 11

Pouvoirs : 3

Votants : 14

Présents :

Mesdames Marie Claude CATALA, Sylvie COILLARD, Marie-Anne TERNAUX, Sylvie THOMASSON
Madeleine MINOT, Agnès DESSAINTJEAN, Marie-Thérèse DESBONNE Christiane DUCLOS,
Bernadette GUERRIER

Messieurs Maxime COLLIER, René TRIPOZ

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Paul GASQUET donne pouvoir à Sylvie THOMASSON

Jean-Pascal FLAUDER donne pouvoir à Marie-Claude CATALA

Nicole CIMETIERE donne pouvoir à Madeleine MINOT

Présidente de séance : Marie-Claude CATALA

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 11 mars 2025

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 11 mars 2025 a été transmis par mail le 12 mars 2025.

Considérant qu'il n'a fait l'objet d'aucune modification.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE le procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 11 mars 2025,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,**

VOTE : à l'Unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

La Vice-présidente,
Marie-Claude CATALA



La secrétaire de séance
Sylvie THOMASSON

